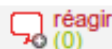


Indre-et-Loire - Savonnières - Savonnières

## La Gabare, nouvelle monnaie locale

04/04/2017 05:33



0



G+1

1

La chose n'est pas courante mais pas surprenante non plus : une nouvelle monnaie, la Gabare, a été lancée par l'Ucas, les commerçants et artisans de Savonnières. L'Ucas s'est appuyée sur une autre association, les Planches à Gabare, dont c'est le savoir-faire.

Le principe est on ne peut plus simple : une Gabare vaut 1 €, se monétise en billets de 1, 4, 10 ou 25. Si on a besoin de centimes, il faut utiliser ceux de l'euro pour faire l'appoint. Avoir le droit de posséder des Gabares se mérite, il faut adhérer à l'association et c'est 5 € par an.

Au-delà de l'impact commercial que cela peut avoir sur les populations locales et le tourisme, être un adepte de la Gabare c'est aussi faire un geste citoyen. Être gabariste, c'est surtout avoir envie aussi de consommer localement, pour dynamiser ou aider à faire vivre le commerce de proximité ainsi que se montrer responsable dans ses choix de consommation. La Gabare ne peut alimenter que l'économie locale et en aucun cas un quelconque paradis fiscal et encore moins la spéculation internationale. Cette monnaie renoue avec la finalité première de l'argent : l'échange, un billet contre un service.

Les commerçants qui jouent le jeu, identifié par le logo de la Gabare sur leur porte d'entrée, participent eux aussi, avec une cotisation annuelle, et un pourcentage de frais sur les échanges est reversé à l'association.

Chacun devient alors acteur de l'économie locale et favorise le maintien de ce qui fait la vie dans un village ou une grosse bourgade comme Savonnières. Cette Gabare pourrait bien aussi séduire les touristes de passage, que ce soient ceux de la Loire à Vélo ou de simple passage, qui ne devraient pas hésiter à commercer en Gabare et pourquoi pas à ramener en souvenir un de ces billets, tant c'est original.



« La Gabare plus qu'une monnaie, une philosophie » : Stéphane Sandeau-Gruger, coordinateur de l'association.